



République Française
HAUTE-GARONNE

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES**
Séance du 7 février 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	6
Nombre de présents	5
Excusés	4
Absents	4

Date de convocation : L'an deux mille vingt-quatre,
2 février 2024

le sept février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice CRÉPY, Maire.

Date d'affichage :
14 février 2024

Présents : Mmes et MM. Fabrice CRÉPY – Florence SIORAT- Magali BONNEFOY – Valérie DUPUY– Caroline PERRETI –

Excusés : Maritza PERDRIEL, Patrick BOURGEOIS, Stéphane-Jean DUPHLOUX, Frédéric ROCHIS

Procurations : Patrick BOURGEOIS a donné procuration à Fabrice CREPY,

Absents : Stéphan POURCET, Marc BÉDÉ, Emilie CAZAUX, Stéphanie DE LACHADENEDE

Madame Valérie DUPUY a été nommée secrétaire.

Vu le faible nombre de présents pour ce Conseil Municipal, monsieur le Maire propose de reporter l'approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 20 décembre 2023, 17 et 31 janvier 2024 lors de la séance du prochain Conseil Municipal.

SUJETS SOUMIS A DISCUSSION

Journée citoyenne (plantations du 28 janvier 2024)

La haie, composée de 90 plants divers, a été plantée par une trentaine d'administrés (adultes et enfants) le dimanche 28 janvier. Les arbres seront plantés le 19 février par la Société Becanne. Les enfants du CMJ se sont investis tout le long du projet. Les élus les remercient pour leur travail. Les plants composés d'essences locales ont été achetées auprès de notre partenaire l'association Arbres et paysages d'Autan. Cette haie vive ne nécessite pas de taille. Le coût s'élève à 343 euros dont 243 euros pour les plants et 100 euros pour la formation des ambassadeurs de l'école.

Ces plantations font partie de tout un projet pour aménager la cour de l'école.

Bassin lotissement communal

La plantation des 16 arbres est programmée le 19 février prochain. Ce projet a été reporté de plusieurs mois afin que notre dossier soit bien en adéquation avec les attentes de l'Agence de l'eau. Les arbres sont plantés et fournis par la Société Becanne.

Voirie du lotissement communal Les Vignes

Le fond de forme d'une partie de la chaussée a été réalisée. Fin de la semaine prochaine les enrobés seront faits sur les deux accès.

Travaux des abords du cimetière

La pose d'un regard pour évacuer les eaux de pluie est effective ainsi que le remplacement des végétaux sous garantie. La semaine prochaine, des rondins seront posés pour augmenter l'épaisseur du broyat afin de protéger les végétaux de la sécheresse.

Un programme de visite sera organisé par le CAUE au mois d'avril, proposé aux élus et aux techniciens, afin de mettre en valeur le projet d'extension et requalification du cimetière et notamment sa dimension paysagère et sa végétalisation.

Réparation du dégât des eaux de l'école

Un dégât des eaux est survenu sur un des bâtiments de l'école pendant la période de fermeture de fin d'année. Une infiltration d'eau, en raison d'une tuile cassée a provoqué des dégâts du plafond. La tuile a été immédiatement remplacée, mais une réparation du plafond et une remise en place de l'isolant sont requis. L'assurance prend en charge les travaux de réparation du plafond moins la franchise de 300€. L'intervention est programmée la seconde semaine des vacances scolaires quand l'école est fermée.

Sujets Divers

En raison du démarrage à venir des travaux de rénovation de la salle des fêtes, une solution de stockage temporaire pour le mobilier a dû être mise en place avec l'achat d'un **container**. Il a été livré et installé au terrain de tennis. Ce container permettra de stocker, le temps des travaux, le mobilier présents dans la salle des associations, la salle des fêtes et sa cuisine.

Le **club d'astronomie de Quint** propose de venir le samedi 9 mars pour remplacer l'annulation du mois d'octobre. L'animation aura lieu à l'Église.

Logiciel de pointage de la cantine et de la garderie : deux devis ont été reçus, l'un d'un montant de 6 654 € dont 5 957 € d'investissement (logiciel, formation...) et 1 368 € de fonctionnement ; et l'autre de 5 873 € d'investissement et 2 832 € de fonctionnement par an.

Ce logiciel permettrait aux parents d'inscrire les enfants à la cantine et à la garderie du matin. Cela faciliterait le travail des agents. Il y a lieu de préciser que cet investissement sera financé par la garderie de matin qui est maintenant payante depuis le premier janvier.

Les **élections européennes** auront lieu le dimanche 9 juin 2024. La présence de l'ensemble des élus sera requise afin de tenir le bureau de vote.

**La séance est levée le mercredi 7 février 2024 à 21h39.
La date du prochain conseil est fixée au mercredi 6 mars 2024.**

Ont signé les membres présents :

NOMS - PRENOMS	QUALITÉ	SIGNATURES
CRÉPY Fabrice	Maire	
SIORAT Florence	1 ^{er} Adjoint	
BONNEFOY Magali	2 ^{ème} Adjoint	
POURCET Stephan	Conseiller Municipal	Absent
BÉDÉ Marc	Conseiller Municipal	Absent
BOURGEOIS Patrick	Conseiller Municipal	Absent, procuration donnée à Fabrice CREPY
CAZAUX Émilie	Conseillère Municipale	Absente
DE LACHADENEDE Stéphanie	Conseillère Municipale	Absente
DUPHLOUX Stéphane-Jean	Conseiller Municipal	Absent
DUPUY Valérie	Conseillère Municipale	
PERDRIEL Maritza	Conseillère Municipale	Absente
PERETTI Caroline	Conseillère Municipale	
ROCHIS Frédéric	Conseiller Municipal	Absent